

Caen, le 14 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de l'interdiction de consommation d'eau sur la commune de Lisores et en partie sur les communes de Val de Vie et de Livarot-Pays d'Auge

L'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que la restriction d'usage pour l'eau desservie par le réseau public d'adduction d'eau potable de Bellou (partie Nord Est de Livarot) est levée.

Les manques d'eau et les chutes de pression sur le réseau de distribution ne sont plus observés. Les résultats d'analyses démontrent que l'eau distribuée est de bonne qualité.

En conséquence, l'eau peut de nouveau être consommée par la population.

LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LA LEVÉE DE RESTRICTION

Commune concernée en totalité **LISORES**

Communes concernées en partie **Livarot Pays d'Auge**

- Bellou
- Saint Ouen le Houx
- Moutiers Hubert
- Sainte Marguerite des loges
- Cheffreville-Tonnencourt
- Notre Dame de Courson

VAL DE VIE

- Secteur de la Brévière et la partie nord est de Sainte Foy de Montgomery

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication

Tél : 02 31 30 64 00
Mél : pref-presse@calvados.gouv.fr

Suivez-nous sur
www.calvados.gouv.fr

